

Pour diffusion le 19 juin 2023 à 19 h

## Communiqué

### Encadrement des feux extérieurs et des foyers intérieurs résidentiels : l'Office de participation publique de Longueuil publie son rapport

Longueuil, le 19 juin 2023 - L'Office de participation publique de Longueuil annonce la publication du rapport résultant de la démarche participative sur l'encadrement des feux extérieurs et des foyers intérieurs résidentiels à Longueuil. Cette démarche participative, qui prévoyait un Forum public et une Commission consultative, visait à recueillir les opinions et les contributions de la population et à formuler des recommandations pour éclairer les élu·es et élus de ville sur cet enjeu concernant les trois arrondissements de Longueuil. Cette démarche répondait au mandat confié par le conseil de ville le 15 novembre 2022.

#### La population au rendez-vous

*«La grande participation de la population de Longueuil mérite d'être soulignée, affirme Julie Caron-Malenfant, présidente de l'Office. Les discussions se sont tenues dans le respect, malgré l'aspect très émotif du sujet, et c'est tout à l'honneur des personnes participantes à la démarche. C'est un très bon signe pour le renforcement d'une culture de participation publique qui s'implante à Longueuil et c'est de bon augure pour les futurs mandats qui nous seront confiés», poursuit-elle.*

La démarche participative a en effet permis de recueillir un total de 601 contributions écrites, ainsi que des témoignages lors des séances d'audition des opinions. Les contributions exprimaient une diversité d'opinions concernant l'encadrement des feux extérieurs et des foyers intérieurs résidentiels à Longueuil. En tout, c'est 2722 personnes et organisations qui ont pris part à la démarche.

#### Les recommandations :

La commission a fait le pari d'une approche progressive, appuyée sur la science et la continuité des engagements de la Ville en faveur du développement durable. Après avoir analysé les contributions et les différentes positions, la commission formule les recommandations suivantes :

1. **RECOMMANDATION 1** —Actualiser les connaissances et se doter d'un plan de suivi incluant la collecte de données, l'actualisation des connaissances scientifiques, l'expérience vécue par d'autres municipalités et l'identification de critères pour une action réglementaire.
2. **RECOMMANDATION 2** —Réglementer rapidement pour interdire l'utilisation des foyers résidentiels en cas de smog et tout feu extérieur en cas de smog, de sécheresse, de canicule ou de grands vents.
3. **RECOMMANDATION 3** —Clarifier rapidement la réglementation concernant les feux extérieurs, intégrer les dispositions relatives aux feux extérieurs dans les règlements d'arrondissement, produire une information complète destinée aux citoyens, instituer un registre des plaintes et réévaluer

l'opportunité de maintenir ou de modifier la réglementation actuelle pour permettre ou interdire les feux extérieurs.

4. **RECOMMANDATION 4** —Élaborer et mettre en œuvre un programme de transition échelonné sur quelques années pour l'utilisation des foyers intérieurs résidentiels, interdire l'installation de nouveaux appareils non certifiés et permettre l'utilisation des foyers intérieurs en cas de panne d'électricité de plus de trois heures.
5. **RECOMMANDATION 5** —Mettre en place un solide plan de communication pour informer régulièrement les citoyens, rappeler les lois et règlements, fournir des ressources informationnelles, instaurer un système d'alerte en cas de smog ou d'évènements météo, et sensibiliser la population aux comportements de bon voisinage.

Le rapport complet de la démarche participative sur l'encadrement des feux extérieurs et foyers intérieurs résidentiels est disponible [sur le site web de l'Office de participation publique de Longueuil](#).

### Et après?

«À l'Office, nous sommes des facilitateurs de dialogue social, explique Julie Caron-Malenfant. Nous aidons l'ensemble des personnes et organisations interpellées par un dossier à formuler leur point de vue à partir d'une information accessible, et nous nous assurons qu'elles soient prises en considération, avec une écoute active et sérieuse. Au bout de l'exercice, il appartient aux personnes élues de s'approprier le rapport et à la population de Longueuil de poursuivre le dialogue.»

L'Office tient à souligner le travail exceptionnel et minutieux de la commission consultative, tout comme la participation citoyenne enthousiaste et constructive dans cet exercice.

– 30 –

### À propos de l'Office de participation publique de Longueuil

L'Office de participation publique de Longueuil est une instance **neutre** et **indépendante** qui a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des démarches de participation publique sur une variété de sujets d'intérêt pour la population de Longueuil.

### Renseignements

Félix Cauchy-Charest, responsable des communications

Cellulaire : (579) 373-3169

Courriel : [felix.cauchy-charest@oppl.quebec](mailto:felix.cauchy-charest@oppl.quebec)

<https://oppl.quebec>